



Comment favoriser les projets de territoires ? Le rôle des collectivités et des associations

Comme la production elle-même, l'installation a été organisée autour de logiques de filières. On constate aujourd'hui que des dynamiques peuvent être organisées à l'échelle des territoires pour favoriser et accompagner l'installation ou la transmission. Les dispositifs en cours, mis en place par des pays, des communautés de communes, des parcs naturels régionaux, sont en émergence et peu liés entre eux. Ils présentent cependant des caractéristiques communes, comme l'implication d'acteurs extérieurs à l'agriculture ou la prise en compte de projets «agri-ruraux».

Le parc naturel régional d'Armorique s'engage vers une politique d'installation

par Jean-Yves Kermarrec,
chargé de l'environnement au Parc naturel régional d'Armorique

Créé en 1969, le Parc naturel régional d'Armorique s'étend sur 172 000 ha dont 60 000 ha d'espace maritime, de la mer d'Iroise aux Monts d'Arrée. Les objectifs et les moyens actuels du parc sont définis dans une charte élaborée en 1997. Les actions agricoles portent sur divers points : l'appui aux petits éleveurs de races locales de porcs ; l'intégration des bâtiments dans le paysage ; la sauvegarde d'un espace de tourbières et de landes en leur redonnant une dimension économique ; la valorisation des produits (un exemple, le soutien à l'association Bro An Are).

Un projet de charte est en préparation pour la période 2007-2020. Il confirme certains enjeux et en définit de nouveaux : assurer la diversité des races, réaliser un aménagement foncier du territoire, promouvoir des produits, veiller à la qualité de l'air (problème des épandages de lisier ; beaucoup de pression sur toutes les surfaces «épandables»), valoriser le bois énergie (un exemple, une chaudière à partir de plaquette de bois au siège du PNR).

Un lieu de formation pour les candidats à l'installation

Il n'existe pas de «directives nationales» de la fédération des PNR sur l'installation agricole. Le parc d'Armorique n'a ainsi pratiquement pas d'actions sur l'installation agricole, si ce n'est une politique d'acquisition de landes (300 ha), qui a permis la création d'un parcours ovin et l'installation de deux couples d'exploitants au cours des deux dernières années. Le groupe «aménagement et développement durable» présidé par Guy Le Fur souhaite néanmoins définir un cadre pour l'installation. Ce projet reposerait sur la prise en compte de la certification bio, la mise d'un lieu de formation pour les candidats à l'installation et la désignation d'un interlocuteur pour les questions d'accès au foncier. Par ailleurs, les objectifs d'installation exprimés par les communes devraient être transcrits dans les PLU. La rencontre entre élus locaux et agriculteurs engagés en bio et en agriculture durable devrait être favorisée. Un rapprochement est en cours avec la chambre d'Agriculture qui souhaiterait siéger dans le comité syndical du PNR.

Pas de marque à l'armoricaine

Le PNR d'Armorique n'a pas développé de marques contrairement à ce qui a été fait dans d'autres parcs car il n'y avait pas une forte volonté des agriculteurs, notamment ceux en agriculture biologique. Il existe aujourd'hui des labels de certification qui risquent de pâtir de la création d'une marque. On constate également un manque d'identification du Parc ce qui ne permet pas aux artisans de s'y référer. En effet, peu de gens identifient très clairement le PNR du fait peut être d'une très grande hétérogénéité du territoire. 10 communes sont situées à la fois dans le périmètre du PNR d'Armorique et dans celui du Pays Centre Ouest Bretagne. Cette juxtaposition est très difficile à gérer.

Le Pays Centre Ouest Bretagne se trouve à la croisée du Finistère, des Côtes d'Armor et du Morbihan. 108 communes sont regroupées en Groupement d'intérêt public (GIP) soit 100 000 habitants avec une densité de 32 hab./ km₂ (trois fois moins que la densité moyenne bretonne).

Le Pays du Centre Ouest Bretagne contre la déprise de son territoire

par **Damien Courteau,**
animateur du Pays Centre Ouest Bretagne (COB)

Il s'agit des territoires les plus ruraux, les plus excentrés recouvrant en partie la Cornouaille ancienne. Plus de 20 % de la population active est directement agricole. 12 à 17 % est liée à l'agroalimentaire.

Le Pays fonctionne depuis 10 ans avec deux composantes : les élus et la population civile avec une volonté de démocratie participative.

L'installation agricole, une question source de conflits

Le territoire connaît une perte de population, mais le Pays a la volonté de montrer qu'il peut surmonter cette déprise. Dans le projet de territoire, la dynamique d'accueil de nouvelles populations constitue un axe important. Une réflexion sur le thème de l'installation a été menée et un bilan a montré que des personnes non issues du territoire étaient venues s'installer. La question de l'installation spécifiquement agricole est arrivée dans un second temps. C'est une question difficile car politique et source de blocages, de conflits, en lien avec des enjeux fonciers. Beaucoup de structures travaillent sur la question.

Des actions ont cependant été entreprises. Des acteurs institutionnels de l'installation (Chambres d'agriculture des trois départements, SAFER de Bretagne, ADASEA qui gèrent les répertoires départementaux d'installation) ont été réunis pour discuter des problèmes rencontrés. Parallèlement a été mis en œuvre par le CEMPAMA (centre de formation du ministère de l'agriculture), un projet de recherche action sur les petites exploitations du Centre Ouest Bretagne avec des techniciens de la FDCIVAM 29, du CEDAPA, des Chambres d'Agriculture. Une enquête spécifique a été réalisée sur l'installation auprès de jeunes pouvant prétendre aux aides à l'installation et installés depuis peu.

40 % souhaitent s'installer sur des petites structures

Ces deux groupes constitués essentiellement de techniciens ont été mis en relation et ont abouti aux conclusions suivantes. La difficulté de maintenir une activité agricole a été pointée. Ensuite, jusqu'à 40 % des personnes souhaitent s'installer sur des petites structures et l'on constate une difficulté d'accompagnement dans la phase amont, de l'idée au projet. L'intérêt de rechercher des solutions avec des candidats en phase d'installation a été pointé.

L'action sur les petites exploitations est plutôt une réussite notamment sur la mise en réseau. Un nombre significatif d'installations en agriculture sont effectuées par des personnes non issues du milieu agricole (hors-cadre familial). Il y a beaucoup de demandes et très peu d'offres. Les exploitations partent à l'agrandissement.

Le Pays a la volonté de maintenir sur le territoire une agriculture diversifiée aussi bien sur les marchés à l'exportation porc, volailles, lait, qu'une agriculture en circuits courts. La vocation du Pays n'est pas de favoriser un type d'agriculture spécifique mais il affiche sa volonté d'une agriculture plus respectueuse de la biodiversité.

Actuellement, les pistes de projets issus des deux groupes plus techniques ont été confrontées aux problèmes rencontrés par le groupe d'agriculteurs (constitué des personnes installées depuis peu sur des petites exploitations). Plusieurs propositions ont été formulées :

- la mise en place d'une cellule d'accompagnement agricole avec l'ensemble des acteurs de l'agriculture traditionnelle, qui s'occuperait également de l'installation en milieu rural ;

- La création d'un forum Internet de débat et l'amélioration de la base de données des candidats (avec l'aide des ADASEA) ;
 - L'intégration des porteurs de projets au milieu professionnel (système de parrainage à l'échelle du territoire comme peut le faire PARADES).
- Ces propositions ont été présentées à la commission agricole du Pays et vont devoir être retravaillées pour éviter la multiplicité des structures et impliquer l'ensemble des partenaires politiques.

débat

La question de l'installation s'impose alors que de nombreux porteurs de projets «atypiques» se présentent et que des territoires souhaitent augmenter les installations.

En finir avec la logique de filières

En Bretagne, la profession majoritaire défend plus une agriculture de filière avec des conséquences néfastes assez prononcées. D'une manière générale, les agriculteurs sont le plus souvent pris dans une logique de filières y compris les agriculteurs biologiques. Il semblerait que ce soit une logique inhérente à l'activité agricole. Or tous sont sur un territoire, y compris les exploitations dites «hors sol». Ils «produisent» (devraient produire) de l'emploi, de l'installation, du lien social, de la qualité de l'eau, du paysage mais n'ont pas montré une grande efficacité pour s'organiser à l'échelle du territoire.

Organiser le décroissement des acteurs

Pour que les agriculteurs et les habitants «produisent ensemble du territoire», en considérant que cela relève de leur «devoir», l'animation est primordiale. La personne chargée de l'animation doit être extérieure aux enjeux locaux.

La participation des élus est également complexe. La constitution de groupes de travail très divers, à l'occasion de la révision d'une chartre par exemple, est intéressante car les étiquettes politiques ne sont pas mises en avant. Cependant le dialogue est difficile car les différents acteurs n'ont pas les mêmes objectifs et il n'existe pas la même temporalité entre les élus et les autres acteurs.

La question de l'installation ne peut être dissociée de la question de celle du paysage, de la qualité de l'eau, etc. On constate un malaise des agriculteurs les plus productivistes par rapport à ces questions. Pour «accrocher» ces personnes, une démarche ascendante est indispensable, car elles s'expriment beaucoup plus facilement au plus près du terrain. Elles feront remonter des avis s'ils sont discutés d'abord au local.

De quel territoire parle-t-on ?

Il est important de définir le territoire, qui sont les hommes et les femmes qui y vivent, quels sont les projets. Un territoire se construit en général autour d'un projet. La loi a obligé le Pays à définir son périmètre par l'adhésion à un projet de territoire ; ce qui n'a pas été le cas des PNR pour lesquels les limites ont été parachutées.

Il est très difficile de faire travailler ensemble des territoires qui se chevauchent. C'est le cas du PNR d'Armorique et du COB pour 12 communes. On retrouve les mêmes groupes de travail ce qui entraîne une importante perte d'efficacité.

Il n'est finalement pas facile de déterminer l'échelle géographique pertinente pour travailler en réseau sur les questions d'installation.

Les propositions

- Inciter les collectivités à mettre en place des lieux de concertation, dans lesquels seront présents les élus, mais aussi d'autres citoyens, qui pourront formuler des attentes, émettre des avis concernant des projets d'installation.
- Faire connaître et rendre acceptables les projets localement. Il est important de permettre à des personnes " extérieures " à un territoire de se faire connaître au niveau local avant de démarrer leur projet afin d'avoir un soutien local.
- Faire accompagner le porteur de projet par des acteurs du territoire. Cela permet de passer de la vision intellectuelle du projet à du concret.
- Permettre à un agriculteur de parrainer d'autres porteurs de projets ce qui suppose l'encadrement et la formation des parrains. Cela pourrait en outre compléter le travail des salariés dans les associations. Il faudrait repérer des « leaders » parmi les agriculteurs.
- Mettre en place un réseau d'accompagnement du porteur de projet. Un candidat qui rencontre le technicien installation doit pouvoir être renvoyé vers d'autres interlocuteurs du réseau pour mener à bien son projet.
- Imaginer une structure « généraliste de l'accueil » à un niveau assez large pour une vision d'ensemble du projet puis des structures pouvant apporter des compléments d'informations sur des aspects plus pointus.
- Coordonner les actions des différentes structures qui doivent être pilotées. Les moyens humains et financiers existent mais sont souvent diffus.
- Bien préciser ce que l'on attend d'un projet : est-ce une valorisation économique ? est-ce quelque chose de plus difficilement évaluable : bonheur, alimentation de qualité... ? Il est important de présenter la partie humaine